



CONSEILS CHATS

La vaccination du chat

La vaccination a pour but de **protéger un animal contre une maladie** le plus souvent d'origine virale ou bactérienne. C'est le meilleur moyen de lutte contre les maladies infectieuses, reconnu et appliqué universellement, aussi bien en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire.

- Comment cela fonctionne ?

La vaccination **stimule les défenses immunitaires** de l'organisme. Elle induit une réaction immunitaire qui permettra à votre animal de réagir rapidement et efficacement en cas de contact ultérieur avec l'agent pathogène (qui provoque la maladie) et lui évitera ainsi d'être malade.

- A quelle fréquence vacciner ?

La première année, on parle de primovaccination. C'est en fait la première partie du protocole vaccinal. Elle peut être constituée d'une ou de plusieurs injections, suivant la nature du vaccin et suivant l'âge de l'animal. En général, la vaccination débute à l'âge de 8 semaines.

Ensuite, il est impératif de procéder à des rappels réguliers de vaccination afin d'entretenir la protection obtenue. Le plus souvent, le rappel est constitué d'une seule injection vaccinale. Toutefois, cela peut varier selon le contexte épidémiologique et la **léislation** en vigueur. Votre vétérinaire traitant est seul en mesure de vous indiquer le protocole de vaccination le mieux adapté pour votre animal.

- Quelles maladies ?

Il est possible de vacciner votre chat contre le coryza, le typhus (ou panleucopénie), la leucose féline, la chlamydie et la rage. Votre vétérinaire vous conseillera sur les valences recommandées pour votre animal.

Pour faciliter le suivi de votre animal par votre vétérinaire, n'oubliez pas à chaque visite d'**apporter le carnet de santé de votre chat.**